|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **SOCIETE NATIONLE D’ELECTRICITE DU BURKINA (SONABEL)**  **01 BP 54 OUAGADOUGOU 01**  **Tél. +226 25 30 61 00 / Email: courrier@sonabel.bf** |  |  |

|  |
| --- |
| **TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA REDACTION D'UN MANUEL D’EXECUTION ET DE SUIVI-EVALUATION DE LA COMPOSANTE ELECTRIFICATION RURALE DU PROJET DORSALE NORD DU WAPP** |

1. **Contexte**

Afin d'augmenter l'acceptation sociale au Burkina Faso du projet Dorsale Nord du WAPP qui est un projet de ligne de transport 330 kV Nigéria-Niger-Bénin-Burkina, le Burkina Faso a associé une composante d’électrification de 150 localités rurales le long de la ligne de transport traversant les Régions du Centre, du Plateau Central, du Centre Est et de l’Est. Le financement a été sollicité auprès de la Banque Mondiale (IDA) et de l’Agence Française de Développement (AFD). Cette composante sera mise en œuvre sur la période 2019-2025 par la Société Nationale d’Electricité du Burkina (SONABEL) qui a mis en place une Unité d’Exécution de Projet (UEP) chargée de :

* Entreprendre le processus de planification des activités et élaborer un plan d’actions ;
* Organiser et animer le processus de suivi-évaluation et élaborer les rapports d’activités ;
* Assurer la gestion de la composante (gestion administrative du personnel, fonctionnement de l’unité d’exécution, élaboration et gestion des budgets, gestion de la trésorerie, suivi de l’exécution financière des crédits alloués, production des rapports financiers, etc.) ;
* Veiller à l’inscription de la contribution financière éventuelle de l’Etat dans son budget ;
* Organiser et coordonner les missions de supervision et d’audit ;
* Appuyer et suivre les structures d’exécution en matière de passation des marchés et de sauvegardes environnementales et sociales ;
* Assurer la préparation technique des sessions du Comité de pilotage et veiller à l’application de ses recommandations ;
* Identifier les contraintes d’exécution et proposer les solutions idoines ;
* Développer les mécanismes de communication nécessaires pour favoriser l’implication effective des différents acteurs dans la mise en œuvre de la composante ;
* Assurer l’information régulière de la Direction de la SONABEL et des partenaires techniques et financiers sur l’exécution de la composante ;
* Suivre avec les consultants et ingénieurs conseils toutes les études nécessaires et la réalisation des travaux confiés aux prestataires et entreprises jusqu’à terme ;
* Veiller en relation avec les ingénieurs conseils, à la bonne exécution des ouvrages suivants les normes techniques et environnementales requises ;
* Résoudre ou participer à la résolution de tous les problèmes liés à l’Administration du Burkina Faso (douane, environnement, sécurité, etc.) ;
* Développer toute initiative en vue de faciliter le déroulement des activités ;
* Coordonner la réalisation de la composante avec celle de la ligne de transport.

Afin de répondre aux exigences des dispositions convenues par le Burkina Faso et ses partenaires dont l’IDA pour la mise en œuvre des activités de la composante, il doit être établi un manuel d’exécution de projet pour cette composante, en anglais PIM pour *Project Implementation Manual*, dont se servira l’UEP-ER. Il est organisé le recrutement d’un consultant individuel pour rédiger ce manuel PIM.

1. **Prestation attendue du consultant et calendrier**

Il est attendu du consultant la rédaction d’un manuel d’exécution de projet PIM pour la composante électrification rurale du projet Dorsale Nord. Ce PIM sera établi dans les grandes lignes suivantes :

* Une introduction
* Une description de la composante (Situation économique du Burkina et priorités stratégiques de développement du secteur de l’électricité, Objectif général et spécifique de la composante, Consistance de la composante, Résultats attendus et indicateurs de performance et de résultats, Durée)
* Description de l’organisation institutionnelle pour la réalisation de la composante (Organes d’orientation et de suivi, Organe d’exécution qu’est l’UEP-ER, Mécanismes de contrôle et de suivi)
* Le cadre de mise en œuvre (plan d’actions, programmation technique, modalités de mise en œuvre du plan d’actions, coordination des partenaires)
* La gestion financière de la composante (présentation du coût et du plan de financement, types de financements, affectation des ressources, Responsabilité des acteurs dans la gestion financière, instruments de gestion financière comme le budget, le système comptable, les procédures de décaissement, graphique des flux des ressources et des informations)
* Les procédures d’acquisition des biens et services (principes généraux, Rappel des directives des partenaires, Publication des appels d’offres, Dispositif de passation des marchés, plan de passation des marchés, Méthode de passation des marchés, Examen préalable par les partenaires, Procédure et supervision de passation des marchés, Organes de réception des marchés)
* Le suivi et l’évaluation des résultats (Mécanisme de suivi-évaluation, Outils de suivi, Indicateurs de suivi des résultats)
* Contrôle et supervision de la composante (généralités, Contrôle ou audit interne, Audits externes, Supervision des partenaires, Examen à mi-parcours et évaluation finale)

A cet effet, la SONABEL remettra au consultant des copies des accords de financement de la composante et des documents d’évaluation, l’organigramme de l’UEP-ER et de la SONABEL, éventuellement un exemple de manuel similaire, tout document nécessaire disponible.

Le calendrier de la prestation est le suivant :

- Vingt et un (21) jours après le démarrage de sa prestation, le consultant remettra à la SONABEL une version provisoire du manuel (fichier Word et 3 exemplaires en papier).

Sept (7) jours après la réception de cette version provisoire, la SONABEL devra retourner au consultant ses commentaires (fichier Word).

- Sept (7) jours à compter de la réception de ces commentaires, le consultant remettra à la SONABEL la version définitive du manuel (fichier Word et 5 exemplaires en papier).

A l’acceptation de cette version définitive du manuel, le consultant présentera la facture de sa prestation à la SONABEL en vue du paiement sur le crédit de l’IDA.

1. **Profil du consultant**

**Les qualifications, connaissances et aptitudes requises du consultant sont les suivantes :**

* être titulaire au minimum d’un diplôme universitaire Bac+4 années ou tout autre diplôme jugé équivalent dans les domaines de la gestion financière, en audit des entreprises, en administration, en gestion de projets, en gestion de ressources humaines ou toute autre discipline équivalente ;
* Avoir une bonne connaissance de la réglementation en vigueur dans le sous-secteur de l’électricité et de diverses procédures de la Banque Mondiale ;
* justifier d’une expérience d’au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion et de l’audit des entreprises ou des projets dont au moins un an avec un projet financé par la Banque mondiale  ou tout autre partenaire extérieur ;
* Avoir une bonne connaissance des politiques et procédures de gestion de projets et de passation de marchés de la Banque Mondiale et du Burkina Faso ;
* Avoir une excellente maîtrise du français parlé et écrit, des capacités d’exploitation de documents en anglais d’instruments divers de la Banque Mondiale, et faire preuve d’une capacité d’analyse et de rédaction ;
* Etre de bonne moralité ;
* Etre immédiatement disponible ;
* Avoir déjà établi un manuel similaire serait un atout.

1. **Composition du dossier de candidature**

Le dossier de candidature sera composé des pièces suivantes :

* Une proposition financière adressée au Directeur Général de la SONABEL sous pli fermé ;
* Un curriculum vitae détaillé, daté et signé mettant en évidence les aptitudes et l’expérience du consultant montrant sa capacité à établir le manuel.
* Une photocopie légalisée de la Carte Nationale d’identité Burkinabè (CNIB) ou du passeport ;
* Les photocopies des diplômes et attestations de formations obtenues ;

1. **Procédure de recrutement**

Le consultant sera recruté selon la méthode de comparaison d'au moins 3 CV telle que décrite dans les « Directives de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et des Crédits et Dons de l’IDA » version révisée en Juillet 2014.

Le consultant le plus qualifié et expérimenté sera retenu suivant la méthode de sélection de consultant individuel telle que décrite dans la Directive pour la Sélection et l’Emploi de Consultants de la Banque mondiale.

La proposition financière du consultant fera l’objet d’un contrat de consultant avec la SONABEL après approbation de la Banque mondiale.

1. **Dépôt de la proposition**

Les propositions des consultants sous pli fermé seront reçues au plus tard le **05 avril 2019 à 17h,** heure locale à l’adresse suivante : Société Nationale d’Electricité du Burkina (SONABEL) 55, Avenue de la Nation 01 BP 54 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél. : +226 25 30 61 00, avec la mention suivante : « Proposition pour la rédaction d’un manuel de procédures d’exécution de la composante électrification rurale du Projet Dorsale Nord, A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement ».

----------------------